Planter local ? Arbres et arbustes du Centre-Val de Loire

Une espèce végétale est dite indigène d'un territoire (ex : le Centre-Val de Loire) lorsqu'elle fait partie du cortège floristique "originel" du territoire de la période bioclimatique actuelle, autrement dit qu'elle n'a pas été introduite sur ce territoire de façon volontaire ou involontaire par l'Homme.

Ces espèces ont l'avantage d'apporter un refuge et une ressource alimentaire diversifiée et adaptée à la faune locale (petits mammifères, oiseaux et insectes pollinisateurs). Elles se fondent dans le paysage et contribuent à rétablir des corridors écologiques dans des zones agricoles ou urbanisées afin de connecter les milieux naturels entre eux. Elles nécessitent aussi la plupart du temps moins d'entretien qu'une plante horticole : leurs besoins en eau sont adaptés au climat local et elles peuvent souvent pousser sans engrais ni traitement.

Une espèce indigène peut avoir une aire de distribution naturelle très large telle que la France, une partie de l'Europe ou plus. On parle de plantes indigènes d'origine génétique locale quand on introduit des individus d'une plante indigène (plantation, semis...) prélevés dans des populations situés dans une zone géographiquement proche. On suppose donc que ces individus ont un patrimoine génétique proche de ceux qui poussent spontanément et qu'ils sont donc mieux adaptés aux conditions du milieu (sol, relief, climat...) que des individus qui proviendraient de zones géographiques très éloignées.

Suite à ce constat, le Conseil régional du Centre-Val de Loire a souhaité pouvoir faire connaître les arbres et arbustes locaux aux professionnels et particuliers motivés par ce sujet. Grâce à son soutien, le CBNBP a publié en 2014 une "Notice pour le choix d'arbres et d'arbustes pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en région Centre-Val de Loire" (téléchargeable ici).

Cet outil, rédigé sous forme de rapport scientifique, a été repris dans le cadre de l'ORB, qui en propose ici une version simplifiée, didactique et illustrée. Il n'est bien sûr pas question de bannir toute espèce horticole des jardins et espaces verts, mais d'y réintroduire des espèces "naturelles" dont on a parfois oublié les multiples avantages.

Liens utiles
Pour consulter l'ensemble de la notice